

Assassinat de Samuel Paty. Chantal Jourdan, députée de l'Orne, interpelle le ministre de l'Éducation



« L'école, lieu d'accueil de tous doit rester le sanctuaire de l'instruction et de l'apprentissage des codes communs fondement de la vie en société », estime Chantal Jourdan, députée de l'Orne Archives Ouest-France

L'élue ornaise demande que des actions concrètes soient mises en place à la reprise des cours, début novembre, pour accompagner les enseignants et leurs élèves, après l'assassinat de Samuel Paty.

Mardi 20 octobre, Chantal Jourdan, députée de l'Orne, a interpellé le ministre de l'Éducation nationale. « **Après avoir exprimé sa profonde reconnaissance et réaffirmé son soutien indéfectible envers les professeurs, elle a rappelé les conditions de travail difficiles auxquelles ils sont confrontés.** »

« Perte de repères »

« L'impossibilité à faire respecter les moments de recueillement après les attentats de 2015 démontre une perte de repères qui s'est insidieusement installée au détriment

des valeurs de laïcité, de liberté de pensée et d'expression qui fondent notre socle républicain », estime l'élue.

« Aujourd'hui, de nombreux enseignants avouent renoncer à enseigner comme ils le souhaiteraient et le devraient. À cela, s'ajoute l'incertitude d'être soutenus par leur hiérarchie face à des menaces répétées. » Chantal Jourdan a demandé au ministre Blanquer, quelles « actions concrètes seront mises en place à la rentrée des vacances, et à plus long terme, pour accompagner la communauté éducative et les enfants. »